



Règlements

Souque à la corde sur l'eau

1. L'inscription est gratuite et se fait de deux façons :
 - En ligne sur Sport-Plus jusqu'au 5 juillet 2023 (voir la procédure d'inscription et de paiement au mashteuiatsh.ca);
 - Sur place le dimanche 9 juillet 2023 au site Uashassihstsh au Pavillon des arts et des traditions (lieu des compétitions) de 7 h 30 à 8 h 30.
2. Chaque équipe composée de deux personnes doit avoir ses vêtements de flottaison individuels (VFI).
3. Un des participants doit avoir 18 ans et plus.
4. Chaque équipe a la responsabilité de se présenter 10 minutes avant le début de la compétition au site Uashassihstsh (baie des Boivin) pour recevoir les instructions.
5. Le début des compétitions de canot s'effectuera à compter de 9 h le dimanche 9 juillet 2023.

L'activité se déroule selon cette séquence :

- 1) Canot 2 km, homme, femme et mixte;
 - 2) Canot vitesse 150 mètres, mixte;
 - 3) Souque à la corde - canot des loisirs;
 - 4) Ramer avec les mains - canot des loisirs;
6. Deux équipes opposées rament dans le but d'amener le canot adverse au-delà de la bouée prévue à cet effet.
 7. Le départ se fait selon les dispositions énoncées par le responsable.
 8. L'alignement de départ des participants est déterminé par tirage au sort effectué sur le site avant la course.
 9. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute personne qui n'apparaît pas apte à participer à la compétition.
 10. Une pige sera effectuée parmi les participants pour la remise des prix.